

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 09 décembre 2020**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11  
- en exercice : 11  
- qui ont pris part à la séance : 11  
- votants 11

Date de convocation : 03/12//2020

Date d'affichage : 03/12/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le neuf décembre deux mil vingt à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Décision de vente et de délivrance de bois sur pied**

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal de la lettre de M. Esteller Didier de l'Office National des Forêts en date du 30 novembre 2020, par laquelle il nous propose :

**- la délivrance de la coupe pour les besoins de l'affouage dans la parcelle n° 3 (partie n°2) de la forêt communale de Portes-En-Valdaine.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, décide pour l'exercice 2021 :

**- la délivrance en nature des produits dans la parcelle n°3 (partie n°2) de la forêt.**

En cas d'affectation entre les bénéficiaires de l'affouage, une délibération complémentaire sera prise pour préciser les conditions de cet affouage.

Et ont les membres présents signé au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL

